

Taxe d'apprentissage

2025



Dépasser les frontières,
libérer les intelligences



La taxe d'apprentissage : investir dans vos futurs talents

Les diplômés de Sciences Po Aix occupent de grandes responsabilités dans la vie publique. Mais surtout, près de six sur dix font carrière dans les entreprises : droit, économie, affaires internationales et européennes, communication, intelligence économique, sécurité-défense, gestion de projet, mécénat... Autant de compétences dont les organisations ont besoin pour anticiper, décider et innover.

Avec un taux d'insertion professionnelle de 92 %, une année obligatoire à l'étranger et plus de 140 partenariats internationaux, Sciences Po Aix prépare des profils ouverts, polyvalents et opérationnels. Chaque année, environ 200 diplômés bac+5 rejoignent vos équipes, vos projets, vos réseaux, dans toutes les filières industrielles et de services.

En affectant votre taxe d'apprentissage à Sciences Po Aix, vous contribuez à : adapter nos formations aux besoins des acteurs économiques, renforcer l'ouverture internationale, promouvoir la diversité sociale, préparer des cadres responsables et engagés, capables d'intégrer les usages du numérique et de l'intelligence artificielle avec discernement.

Votre taxe d'apprentissage à Sciences Po Aix, c'est investir dans les talents qui feront grandir vos entreprises et notre territoire.

Alessia Lefebure,
Directrice

Sciences Po Aix Les chiffres

 **1800** étudiants

 **53** associations étudiantes

 **250** étudiants internationaux

 **142** accords internationaux
dans 42 pays sur les 5 continents

 **230** étudiants en prépa concours

 **8** parcours-types de Master
dont 4 en alternance

 **55** enseignants
dont 28 enseignants-chercheurs
et 12 enseignants-chercheurs invités

 **450** professionnels intervenants à titre d'experts

 **13 805** diplômés

 **92%** taux d'insertion professionnelle
dont 59% dans le secteur privé
et 41% dans le secteur public



Avec la mise en place de la « loi Avenir Professionnel », les entreprises ont l'opportunité de verser 13% de la taxe d'apprentissage directement aux établissements d'enseignement supérieur.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage (TA) à Sciences Po Aix ?



La taxe d'apprentissage est une ressource précieuse pour notre École. Elle nous a d'ores et déjà permis de :

- renforcer nos programmes d'égalité des chances, permettant à de nombreux talents, quel que soit leur parcours, de bénéficier de notre formation pluridisciplinaire unique.
- créer des lieux de vie et de travail inspirants et durables, pour nos étudiants, nos enseignants et nos agents.
- déployer de nouveaux dispositifs visant à renforcer notre engagement sur l'innovation pédagogique.



Cette année, grâce à vous, nous serons en mesure de :

- Enrichir nos formations d'une offre de cours ouverte sur les enjeux de société contemporains et particulièrement sur les questions environnementales.
- Poursuivre la réflexion sur les nouveaux modes d'enseignement, engagée dans le cadre de notre première Convention citoyenne sur l'usage de l'Intelligence artificielle générative.
- Développer des programmes innovants dans le cadre d'*Itinéraires*, notre dispositif visant à guider les étudiants dans l'élaboration de leur parcours professionnel de manière progressive, et ce dès la première année du cursus.

Versement de la taxe d'apprentissage

Depuis 2023, l'État a mis en place **SOLTéA**, la nouvelle plateforme d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage. Retrouvez ci-dessous les grandes étapes de la collecte.

1 Connectez-vous à la plateforme Soltéa pour obtenir plus d'informations sur l'affectation du solde de votre taxe d'apprentissage

▶ Accédez à la plateforme sur soltea.education.gouv.fr

2 Retrouvez-nous sur la plateforme :

- ▶ Sigle : IEP AIX
- ▶ SIRET : 19133346700014
- ▶ Code UAI : 0130221V
- ▶ Numéro et libellé de la voie : 25 rue Gaston de Saporta
- ▶ Commune : Aix-en-Provence CEDEX 1
- ▶ Code postal : 13625

3 Indiquez le pourcentage de versement que vous souhaitez allouer à Sciences Po Aix, puis validez l'opération.

Informations pratiques

Retrouvez toutes les informations relatives à la taxe d'apprentissage sur sciencespo-aix.fr/nous-soutenir.

Accès à la plateforme SOLTéA : soltea.education.gouv.fr/espace-public

Contact à Sciences Po Aix : stephane.rajat@sciencespo-aix.fr

Le code d'habilitation de Sciences Po Aix reste identique :

0130221V